

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires de la BANQUE NATIONALE DU CANADA, tenue au Centrexpo Cogeco Drummondville situé au 550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec), le 20 avril 2018 à 10 h (l'« Assemblée »)

Au nom de Louis Vachon, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada (la « Banque »), des membres du conseil d'administration (le « Conseil ») et des membres du bureau de la présidence, Jean Houde, président du Conseil, souhaite la bienvenue aux actionnaires. Il remercie la ville de Drummondville pour son accueil chaleureux et souligne le rôle économique et social joué par la Banque dans la région du Centre-du-Québec.

Jean Houde indique que, conformément au règlement administratif de la Banque, le Conseil l'a désigné ainsi que Dominic Paradis, vice-président, Affaires juridiques et secrétaire corporatif, pour agir respectivement à titre de président et de secrétaire de l'Assemblée. Il invite par ailleurs les personnes présentes à prendre connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée et du code de procédure inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « Circulaire »).

Le président de l'Assemblée explique les modalités entourant les interventions durant l'Assemblée. Il rappelle que certaines des déclarations qui seront faites au cours de l'Assemblée contiennent ou peuvent contenir des énoncés prospectifs et il indique que de plus amples renseignements à ce sujet sont inclus dans le rapport annuel 2017 de la Banque ainsi que dans le rapport de gestion relatif au premier trimestre de l'exercice 2018.

ATTESTATION DU QUORUM ET NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président de l'Assemblée désigne Martine Gauthier et Sonia Ciavaglia de la Société de fiducie Computershare du Canada pour agir à titre de scrutatrices de l'Assemblée.

Il constate que le quorum requis est atteint et déclare l'Assemblée dûment convoquée et constituée.

DISCOURS DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Louis Vachon souligne le départ à la retraite prochain de deux membres du bureau de la présidence, Diane Giard et Lynn Jeannot, et présente Stéphane Achard et Lucie Blanchet, qui succéderont à Diane Giard, de même que Brigitte Hébert, dont le mandat actuel sera élargi pour comprendre les ressources humaines, les affaires corporatives et les opérations.

Il souligne la rentabilité record de l'exercice 2017, commente l'évolution du contexte d'affaires, et rappelle les priorités et valeurs de la Banque. Il traite de la transformation de la Banque, notamment du volet technologique, et détaille certaines initiatives et partenariats en cours. Il rappelle le projet de construction d'un nouveau siège social et annonce l'appui de la Banque au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD), mis sur pied par le Conseil de stabilité financière.

Il conclut en réitérant l'engagement de la Banque d'être simple, rapide et efficace, et d'améliorer l'expérience-client, notamment en poursuivant ses investissements en technologie.

RÉCEPTION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le président de l'Assemblée confirme que les états financiers ont déjà été approuvés par le Conseil et déclare reçus les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2017 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant s'y rapportant.

RAPPEL DES PRATIQUES GÉNÉRALES APPLICABLES À LA TENUE DU VOTE

Le président de l'Assemblée rappelle les règles générales applicables à la tenue du vote. Il mentionne que le vote sur chacune des propositions se fera au scrutin secret et que les résultats du vote seront communiqués dès que le rapport des scrutateurs

lui aura été remis. Il ajoute qu'un rapport sur les résultats du vote sera disponible sur le site Internet de la Banque et sur le site Internet SEDAR, après l'Assemblée.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION ⁽¹⁾

Élection des administrateurs

Le président de l'Assemblée spécifie que, conformément à une résolution adoptée par le Conseil, le nombre d'administrateurs à élire a été fixé à 14. Il rappelle qu'André Caillé et Julie Payette ont quitté le Conseil en 2017, alors que Rebecca McKillican et Robert Paré sont candidats pour la première fois.

Rosalie Laperrière-Dumas, actionnaire de la Banque, énumère les candidats à l'élection à un poste d'administrateur : Jean Houde, Raymond Bachand, Maryse Bertrand, Pierre Blouin, Pierre Boivin, Gillian H. Denham, Richard Fortin, Karen Kinsley, Rebecca McKillican, Robert Paré, Lino A. Saputo, Jr., Andrée Savoie, Pierre Thabet et Louis Vachon, et propose l'élection de chacun de ces candidats, et ce, jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle ou plus tôt s'il quitte son poste.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette proposition de la direction.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'Assemblée signale qu'en 2017, le Conseil, appuyé du comité de ressources humaines, a poursuivi sa révision des pratiques de bonne gouvernance en matière de rémunération de la haute direction. Il remercie les membres du comité de ressources humaines de la Banque pour le travail effectué à cet égard.

Martin Tourigny, actionnaire de la Banque, propose, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du Conseil, que les détenteurs d'actions ordinaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la Circulaire.

Daniel Thouin, représentant et fondé de pouvoir du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « MÉDAC »), commente la rémunération de la haute direction et propose de voter contre cette proposition. M. Houde remercie M. Thouin pour son intervention.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette proposition de la direction.

Nomination de l'auditeur indépendant

Marie-Christine Marcoux, actionnaire de la Banque, propose la nomination du cabinet de comptables professionnels agréés Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. pour agir à titre d'auditeur indépendant de la Banque pour l'exercice financier débutant le 1^{er} novembre 2017 et se terminant le 31 octobre 2018.

Le président de l'Assemblée invite les détenteurs d'actions ordinaires à voter sur cette proposition de la direction.

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS D'UN ACTIONNAIRE ⁽²⁾

Le président de l'Assemblée indique aux actionnaires que la Banque a reçu, dans le délai prescrit, des propositions du MÉDAC, lequel a accepté, après discussion avec la Banque, de ne pas soumettre ces propositions au vote des actionnaires. Le président de l'assemblée invite les représentants du MÉDAC, Daniel Thouin et Nicole Laveau, à présenter les propositions de ce dernier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président de l'Assemblée cède la parole à Louis Vachon afin que celui-ci anime la période de questions, laquelle porte sur les points suivants :

- Les frais bancaires;

⁽¹⁾ Les propositions de la direction de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.

⁽²⁾ Les propositions de l'actionnaire et la position de la Banque sont présentées intégralement dans la Circulaire.

- Les outils technologiques et les guichets automatiques;
- Le réseau de succursales;
- La valeur des actions ordinaires de la Banque;
- L'offre de fonds immobiliers;
- Le réseau entre les succursales canadiennes et américaines (Floride);
- Le courtage de plein exercice; et
- La position de la Banque concernant le financement de l'industrie du cannabis.

RÉSULTATS DES VOTES

À la suite de la réception du rapport des scrutatrices, le président de l'Assemblée annonce aux actionnaires les résultats des votes suivants :

Élection des administrateurs

Chacun des candidats à l'élection à un poste d'administrateur a été élu avec au moins 97% des votes exprimés.

Vote consultatif sur l'approche du Conseil en matière de rémunération de la haute direction

Plus de 92% des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

Nomination de l'auditeur indépendant

Plus de 97% des votes ont été exprimés en faveur de cette proposition.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires et déclare l'Assemblée levée.

(s) Jean Houde
Président

(s) Dominic Paradis
Secrétaire